

Philip Thibodeau, avocat

Conseiller juridique

Réglementation et réclamations

Ligne directe : (514) 598-3850

Télécopieur (514) 598-3839

Courriel : philip.thibodeau@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE ET PAR MESSAGER

Le 2 novembre 2018

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

Objet : 12^e demande réamendée d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des *Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c.*, à compter du 1^{er} octobre 2018 – PHASE 2

Notre dossier : 312-00843

Dossier Régie : R-4018-2017

Chère consœur,

Veillez trouver ci-joint l'original et quatorze exemplaires de la demande mentionnée en objet.

Cette demande ré-amendée vise l'approbation du taux de FGE (frais généraux entrepreneurs) à appliquer au montant des « Services entrepreneurs » pour l'année tarifaire 2018-2019, le tout conformément au paragraphe 179 de la décision D-2018-080 rendue le 9 juillet 2018.

Puisqu'une décision sur le fond devrait être rendue sous peu dans le présent dossier, nous comprenons que cet élément nouveau sera uniquement traité dans le cadre de la décision finale aux fins de l'entrée en vigueur des tarifs.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Philip Thibodeau

Philip Thibodeau

PT/mb

p. j.